

# TAXE 2026 D'APPRENTISSAGE

www.essfa.fr  
Tél: +33(0)299843030  
Mail : accueil@lja35.fr

## COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Chaque entreprise a la liberté de choisir et de désigner le ou les bénéficiaire(s) de versement des 13%.

Le lycée Jeanne d'Arc de Rennes est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.



Taxe d'apprentissage :  
0.68% de la masse salariale brute

0,59

Part principale destinée  
au financement des  
formations par  
apprentissage

0,09

Solde de la taxe à  
affecter à  
l'établissement de votre  
choix via la plateforme  
SOLTéA

## COMMENT VERSER LA TAXE AU LYCÉE JEANNE D'ARC

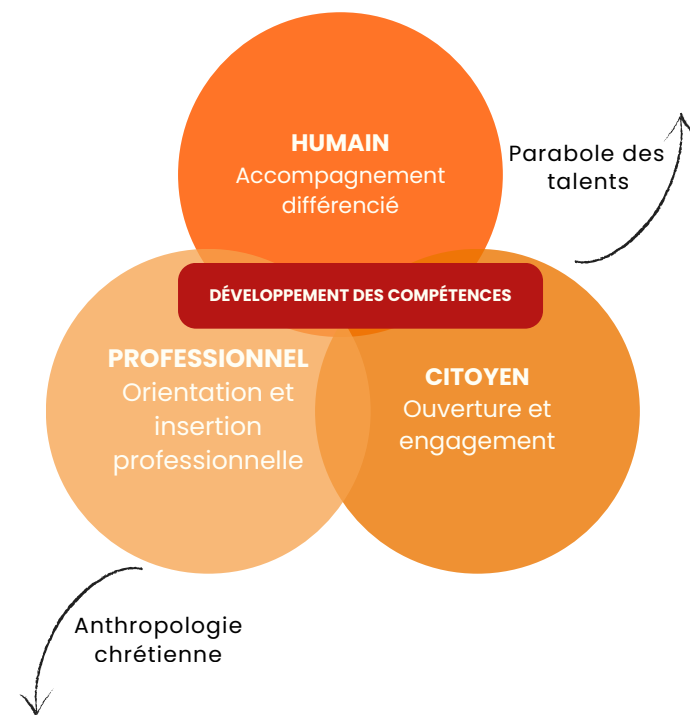
- SOLTéA**  
Se rendre sur la plateforme :  
<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>
- RECHERCHER LE LYCÉE**  
Lycée Jeanne d'Arc - 61 rue La Fontaine  
35708 RENNES CEDEX  
Numéro UAI : 0350797B  
SIRET : 77774582900013
- AFFECTER LE SOLDE**  
Affecter le solde de votre taxe d'apprentissage

## NOTRE ÉTABLISSEMENT

1120 élèves/étudiants/apprentis  
110 enseignants  
50 salariés

L'adaptation de la pédagogie, aux besoins du marché du travail et aux avancées technologiques, est au cœur de notre politique. Des investissements annuels importants sont réalisés pour atteindre cet objectif. Le versement de votre taxe d'apprentissage soutiendra ces efforts pour former les futurs diplômés, vos futurs collaborateurs.

## NOTRE PROJET





## NOS FORMATIONS

### PÔLE SUPÉRIEUR :

**Bac +1** : Certificat de spécialisation - Accueil dans les transports

**Bac +2** : BTS Commerce International, Communication, Économie Sociale Familiale, Gestion de la PME, Support à l'Action Managériale, Tourisme

**Bac +3** : DE\*\* Conseiller en Économie Sociale et Familiale  
Bachelor of arts (Hons) in global business  
Licence 3 Gestion des Organisations (1)

### PÔLE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE :

**2nde** : Générale et Technologique

**STMG\*** : 1ère et Terminale (Section Européenne, Aménagement du temps scolaire, Classes à profil Arts / Médias / Startup / Passion Sport / Ouverture au Monde)

### PÔLE SANITAIRE ET SOCIAL :

**CAP** Accompagnant Éducatif Petite Enfance (1)

**BAC PRO** Accompagnement Soins et Services à la Personne

**BAC PRO** Animation Enfance et Personnes Âgées

**DE\*\*** Accompagnant Éducatif et Social

**DE\*\*** Aide Soignant (formation initiale ou apprentissage)

STMG\* : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

DE\*\* : Diplôme d'État

(1) : formation non assujettie à la collecte

## NOS ÉQUIPEMENTS

### UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE MODERNE ET PERFORMANT

- 17 salles informatiques
- Salles de montage-vidéo
- Réseau intranet
- Logiciels professionnels
- Studio radio

### DES SALLES SPÉCIALISÉES

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs
- Laboratoires SVT et sciences physiques
- Cuisine et buanderie pédagogiques
- 2 plates-formes techniques sanitaires et sociales (lits médicalisés, matériel de puériculture,...)

### UN AMPHITHÉÂTRE

Favorisant de nouvelles modalités pédagogiques



## UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Cette taxe permet à notre établissement d'acquérir un matériel pédagogique moderne et adapté à chaque formation et d'appliquer des méthodes d'enseignement novatrices pour la meilleure adéquation possible avec le contexte professionnel. Chaque année, les entreprises nous font confiance en nous versant la taxe d'apprentissage qui permet à nos jeunes de se préparer aux exigences de l'emploi.

### Depuis plusieurs années, grâce à votre taxe d'apprentissage nous avons pu :

- Équiper les espaces pédagogiques
- Assurer la mise à jour de notre équipement informatique pour favoriser les expérimentations dans le cadre du projet numérique de l'établissement
- Équiper nos laboratoires avec du matériel spécifique
- Investir dans du matériel performant pour l'amphithéâtre

### Le versement de la taxe permet de :

- Enrichir et rénover le matériel professionnel sur les plateaux techniques
- Renouveler notre équipement informatique en réponse aux évolutions numériques
- Investir dans des technologies innovantes et performantes pour permettre de développer un travail collaboratif avec nos partenaires